



CONTRAT VIN 2020

EARL THEULET-MARSALET
 Fanny MONBOUCHÉ Viticultrice agrobiologiste
 Le Marsalet - 24240 MONBAZILLAC
 Tél : 05 53 57 94 36 / Fax : 09 70 32 72 64



contact@domaines-monbouche.com - www.domaines-monbouche.com

AMAP « En Seine, brin d'Orge »
 47, avenue du 18 avril 1944
 Athis-Mons 91200
<http://enseinebrindorge.fr/>

Livraison le **jeudi 17 décembre 2020** - 13 place du Mal Leclerc à Juvisy-sur-Orge

Date limite de commande (réception des chèques) : **jeudi 3 décembre**

En pré-achat : pas d'intermédiaires, des consommateurs volontaires se chargent d'organiser les commandes et distributions.

Engagement réciproque : prix transparents et équitables, échanges entre producteurs et consommateurs, vins issus de raisins de l'agriculture biologique (en Bio depuis 1970 - contrôlé par Veritas FR-BIO-10)

Ce contrat est organisé par l'association «AMAP En Seine, brin d'Orge !» à ce titre régi par les statuts de l'association et le règlement intérieur.

Les commandes doivent se faire par multiple de six (1 carton), le panachage ne s'effectue que par trois bouteilles. Si vous souhaitez diversifier davantage, groupez vous (plusieurs personnes sur le même contrat)

Désignation	Tarifs €	Nombre de bouteilles (par 6)	Total
Domaine Theulet-Marsalet			
Monbazillac 2011 - 50cl	11		
Monbazillac 2015 - 50 cl	11		
Monbazillac 2018 – 75 cl	12		
2019 : cuvée Elodie - 75 cl	13		
2017 : cuvée Emma - 75 cl ♥	13		
2012 : cuvée Paulette - 50 cl	13		
2011 : cuvée Fanny - 50 cl ♥♥	19		
2010 : cuvée Gabrielle - 75 cl	14		
Vieux millésimes			
Monbazillac 1982	26		
Monbazillac 1985	26		
Monbazillac 1988	21		
Domaine Gendre Marsalet			
Côtes de Bergerac rouge 2014 « Cuvée Prestige » ♥♥	11		
Magnum – 150 cl	22		
« Cuvée René »			
Bergerac rouge 2018 ♥	8,50		
Château Grand Conseil			
Bergerac rouge 2015	7,50		
Bergerac rosé	7,50		
Bergerac blanc sec	7,50		
FONTAINES (longue conservation)			
Bergerac rosé – 5L	20,00		
Bergerac rouge - 5L	20,00		
Bergerac Rouge - 10L	36,00		
Montant total			

♥ : coup de cœur de la viticultrice -

Chèque à l'ordre de : EARL THEULET-MARSALET. Les chèques seront encaissés après la livraison.

A remettre à : Christian PESSIDOUS 47, avenue du 18 avril 1944- 91200 ATHIS-MONS

Nom :

Signature :

Signature de l'EARL THEULET-MARSALET

Téléphone :